

## Éducation et Promotion de la Santé-Environnement (ESE) en Auvergne-Rhône-Alpes

---

### Présentation et suivi des actions inscrites au PRSE (mai 2019)

#### 1 Introduction

Le développement de l'Éducation et de la Promotion de la Santé-Environnement (ESE<sup>1</sup>) en Auvergne-Rhône-Alpes est une nécessité pour la prise de conscience citoyenne des enjeux de santé liés à notre environnement.

Aujourd'hui, tout le monde se préoccupe de sa santé et chacun se dit soucieux des problèmes environnementaux dans le contexte du changement climatique, de la perte de biodiversité et d'amenuisement des ressources naturelles. Quelques sujets ponctuels de santé-environnement commencent à être perçus, comme les perturbateurs endocriniens, les pesticides ou la pollution atmosphérique, mais il manque encore une perception globale des liens et interactions entre notre santé et notre environnement pour agir efficacement. Aider nos concitoyens à comprendre le caractère indissociable de la santé et de ses déterminants d'origine environnementale est à la fois une source de progrès en promotion de la santé, tout autant qu'un fort levier pour agir en faveur de l'environnement.

La mobilisation des habitants de notre région sur ces enjeux est de surcroît une affaire hautement démocratique et source de réduction des inégalités territoriales de santé, car chacun, par l'acquisition de connaissances et d'un pouvoir d'agir conférés par l'ESE, aura à peser sur les décisions prises dans les politiques locales, en particulier celles jouant sur le cadre de vie.

Dans ce contexte, le Pôle Education promotion santé-environnement, co-piloté par le GRAINE et l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes, agissent pour l'ESE depuis de nombreuses années.

Le développement de l'ESE est aujourd'hui une composante forte de la stratégie régionale en santé-environnement, portée par le Plan régional santé-environnement 2017-2021 avec pour but de promouvoir un environnement favorable à la santé. Elle bénéficie d'un financement de l'ARS et de la DREAL.

---

<sup>1</sup> Les termes « **éducation et promotion** » comprennent à la fois la sensibilisation, l'information, la formation, la participation, la coopération, l'accompagnement ainsi que les actions de plaidoyer pour porter des exigences de changement et les actions qui visent les modifications des cadres de vie. L'**environnement** s'entend comme un état naturel, physique, social, économique, culturel ou encore affectif. La **santé** s'appréhende de manière globale et intègre la santé physique, mentale et sociale. L'**ESE** vise un renforcement du pouvoir d'agir des individus et des groupes sur leur santé, leur environnement et leurs interactions.

## 2 Actions du PRSE portant sur l'éducation et la promotion de la santé-environnement

Six actions du PRSE sont consacrées à l'ESE. Elles font l'objet d'un partenariat entre l'ARS, la DREAL, le GRAINE et l'IREPS, afin de lui donner une plus grande visibilité et lui faire prendre une nouvelle dimension, par la mobilisation des acteurs associatifs et institutionnels, éducateurs et techniciens, au niveau régional comme dans les territoires, et par la création d'une dynamique forte.

Le schéma ci-après présente l'articulation des six actions. Une **gouvernance régionale** ([action 3](#) du PRSE) rassemble les acteurs concernés par l'ESE. Elle est destinée à définir et piloter une politique régionale, et favoriser la réalisation d'actions d'éducation et de promotion en santé-environnement de qualité dans les territoires.

Des outils sont structurés à destination des acteurs éducatifs, en intégrant leur **formation** et leur **mise en réseau dans les territoires** ([action 6](#)), ainsi que le **partage de ressources** en ESE à travers un site Internet collaboratif ([action 4](#)). Une attention particulière est portée sur la manière d'aborder les **sujets sensibles en santé-environnement**, comme par exemple les perturbateurs endocriniens ou les pesticides, véritable défi pour les éducateurs ([action 10](#)).

La mise en œuvre des actions d'ESE bénéficiera ainsi de l'appui et de l'accompagnement régional, de la dynamique partenariale instaurée dans les territoires autour d'un réseau de **référénts départementaux** (cf. infra) et des outils structurés à l'échelle régionale. Par le ciblage des populations et des thématiques et territoires prioritaires, elles contribueront à lutter contre les inégalités territoriales, environnementales et sociales de santé. Deux axes complémentaires sont suivis :

- apporter un socle de connaissances à la population générale par la réalisation de **campagnes d'information** ([action 9](#)) ;
- et approfondir les sujets de santé-environnement par des **actions locales** ciblées (populations cibles, thématiques et territoires prioritaires) destinées à renforcer le pouvoir d'agir des citoyens sur leur santé et leur environnement ([action 5](#)).

# STRATEGIE REGIONALE POUR L'ÉDUCATION ET LA PROMOTION DE LA SANTE - ENVIRONNEMENT (ESE) | 2018-2021

## COMITE DE PILOTAGE REGIONAL - COPIL ESE (FICHE ACTION 3 – PRSE3)

**Piloter** la mise en œuvre de la Stratégie Régionale ESE  
**Se concerter** entre partenaires de l'ESE

Se doter d'un cadre d'action commun / **Charte**  
 Définir les **modalités de soutien aux actions locales**

**Gouvernance multi-partenariale pour OUTILLER et favoriser le PASSAGE A L'ACTION**



### FORMATIONS (FICHE ACTION 6 – PRSE3)

**1<sup>eres</sup> Rencontres Régionales de l'ESE 2018**  
**Formation de formateurs**  
**Animation du réseau de formateurs en ESE**  
**Formations départementales d'acteurs éducatifs |**  
 Formations et journées d'échanges  
**Organisation d'une journée régionale annuelle d'échanges**

**Montée en compétence des acteurs éducatifs**



### SITE INTERNET RESSOURCE

(FICHE ACTION 4 – PRSE3) [ese-ara.org](http://ese-ara.org)

**Conception et développement du site**  
**Rédaction des contenus :**  
 - Ressources **thématiques** SE  
 - Ressources **méthodologiques** ESE  
 - Ressources **pédagogiques** ESE  
 - **Valorisation** des actions et acteurs en ESE  
**Campagne de lancement du site, animation et modération**

**Boîte à outils mutualisée**

### DEVELOPPEMENT ET ACCOMPAGNEMENT D' ACTIONS LOCALES EN ESE

(FICHE ACTION 5 – PRSE3)

**Construction et animation du réseau des référents départementaux en ESE**  
**Accompagnement des programmes d'actions départementaux en ESE** définis et mis en œuvre localement :  
 - **Accompagnement** de porteurs de projets en ESE  
 - Organisation de **journées d'échanges départementales**  
 - **Mobilisation** des acteurs et **valorisation des actions** via le site Internet  
 - **Veille partagée** sur les ressources en ESE

**Partage d'une méthodologie** pour accompagner les porteurs de projets en ESE

**Renforcement du pouvoir d'agir des citoyens sur leur santé et leur environnement**

### PRODUCTION DE RESSOURCES SUR LES QUESTIONS SOCIALEMENT VIVES

(FICHE ACTION 10 – PRSE3)

**Journées régionales annuelles de formation des enseignants et animateurs**  
**Elaboration de fiches méthodologiques à destination des éducateurs**

**Diffusion de repères méthodologiques sur les QSV pour les éducateurs**

### CAMPAGNES D'INFORMATION DU GRAND PUBLIC (FICHE ACTION 9 – PRSE3)

**Etat des lieux** des outils et supports existants à différentes échelles (du local au national)  
**Repérage et mobilisation** des acteurs à  
**Formalisation de recommandations** pour des campagnes d'information santé-environnement

**Sensibilisation des habitants aux enjeux santé-environnement**

**Lutter contre les inégalités sociales et environnementales de santé**

### 3 Suivi et avancement en mai 2019

**N.B. :** Pour plus de détail, on se rapportera aux six fiches de suivi des actions selon le format standard de suivi des actions du PRSE.

En 2018-19, première année de mise en œuvre du PRSE, l'accent a été mis sur l'instauration de la gouvernance régionale, la charte, la formation des acteurs de l'ESE et le démarrage d'une dynamique dans les départements.

Le comité de pilotage régional de l'ESE (**action 3**), encore évolutif<sup>2</sup>, a été installé le 12 juin 2018 et s'est réuni deux fois depuis. Y ont été travaillés :

- la « **charte** pour des principes d'action partagés en Éducation et Promotion de la Santé-Environnement en Auvergne-Rhône-Alpes », à laquelle adhéreront les partenaires au fur et à mesure de leur souhait d'implication. Elle est accessible depuis avril 2019 dans la rubrique « actualités » du site actuel du Pôle Education promotion santé-environnement (<http://www.pole-ese-ara.org>) ;
- les modalités d'un appel à projet pour développer les actions locales d'ESE. A ce stade, se dégagent deux logiques : a) l'une « descendante » qui consiste à implanter dans les territoires des actions d'ESE à travers des axes prioritaires<sup>3</sup> définis à un niveau régional (qualité de l'air intérieur, risques auditifs, ambroisie... priorités dans le PRSE et le Projet régional de santé) et bénéficiant de l'analyse méthodologique et des propositions du comité de pilotage régional ; b) l'autre logique, « montante », fait appel à l'initiative issue des dynamiques qui ont démarré début 2019 dans les départements sous l'impulsion de l'ARS et des binômes départementaux en ESE (cf. infra). Le cahier des charges ne sera finalement travaillé qu'en 2019 pour un lancement d'un appel à projet en 2020, dans la mesure où le comité de pilotage préfère voir se consolider les projets « descendants », historiques et nécessitant un accompagnement, et voir émerger les premières initiatives « montantes ».

Le GRAINE et l'IREPS ont travaillé en 2018-19 à la création d'un nouveau **site Internet ressource** ([ese-ara.org](http://ese-ara.org)) pour le Pôle Education promotion santé-environnement (**action 4**) en remplacement du site existant vieillissant. Dédié aux acteurs éducatifs au sens large, le site Internet contiendra des synthèses thématiques pour balayer les enjeux de santé-environnement, et des synthèses méthodologiques tournées vers la posture éducative et les méthodes d'animation, ainsi que des

---

<sup>2</sup> Structures invitées : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes, Association des PNR d'Auvergne Rhône-Alpes (APARA), Centre Léon Bérard, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne Rhône-Alpes, Direction régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Auvergne Rhône-Alpes, Education nationale (rectorat de l'Académie de Lyon), GRAINE Auvergne Rhône-Alpes, IREPS Auvergne Rhône-Alpes, Métropole de Lyon, Mutualité Française Auvergne-Rhône-Alpes, Réseau Education à l'Environnement Auvergne (REEA), Région Auvergne-Rhône-Alpes, Association santé-environnement en Auvergne-Rhône-Alpes (SERA), Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux (URACS), Ville de Meylan

<sup>3</sup> Notamment :

- Lutte contre le développement de l'ambroisie
- Prévention des maladies vectorielles (moustique-tigre et arboviroses, tiques et maladie de Lyme)
- Amélioration de la qualité de l'air intérieur, y compris le radon
- Prévention du risque auditif de la naissance à l'adolescence
- Santé-environnement, périnatalité et petite enfance

ressources pédagogiques et une cartographie des acteurs et des actions, dans une logique de partage, de capitalisation et d'inspiration pour tous. Un gros travail d'élaboration et mise à jour de contenus a été mené. L'ensemble de ces contenus pourront également être proposés directement par les acteurs eux-mêmes, de manière proactive.

La **formation** des acteurs de l'ESE (**action 6**) a été la troisième priorité 2018-19 :

- les 24 et 25 septembre 2018, 20 « **référénts départementaux** de l'ESE » ont été formés lors d'une formation de formateurs. Issus des deux réseaux EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable, animé par le GRAINE) et de l'EPS (éducation, promotion de la santé, animé par l'IREPS), ces personnes sont amenées, à partir de 2019, à accompagner en binômes le développement de dynamiques départementales en ESE dans toute la région ;
- les 28-29-30 novembre 2018 se sont tenues les [1<sup>ères</sup> Rencontres régionales de l'ESE](#) à Saint-Privat (Ardèche), organisées par le GRAINE, l'IREPS, avec l'appui du Collectif Pétale 07, et un groupe d'organisation multipartenarial. Ces Rencontres ont rassemblé plus de cent personnes (associations d'EEDD et d'ESP, éducateurs, collectivités, acteurs de la santé-environnement...) pendant trois jours de formation. Les nouveaux référents départementaux de l'ESE ont participé à l'animation des ateliers. Le parcours pédagogique présentait des entrées à la fois thématiques et méthodologiques :
  - ateliers d'immersion : QAI, ambrisie, qualité de l'eau et milieux aquatiques, alimentation et agriculture, moustiques tigrés et tiques, contact avec la nature (grimpe d'arbres), ESE à l'école, jardin, urbanisme, recherche et perceptions citoyennes (phytosanitaires) ;
  - ateliers formatifs thématiques : eau, nature et santé, agriculture et alimentation, changements climatiques et santé, air extérieur, environnement intérieur ;
  - ateliers formatifs méthodologiques : carte des représentations des controverses, débats et discussions en grand groupe, délibérations démocratiques, créativité, émotions et valeurs, techniques théâtrales, plaidoyer, évaluation.

Ces ateliers étaient complétés par des conférences et des débats en plénière : « Santé-Environnement : les enjeux en Auvergne-Rhône-Alpes », « ESE : comment intervenir, quelles approches, postures et méthodes ? », « Face aux effondrements : pouvoirs publics, associations, citoyens et chercheurs ont un rôle à jouer. Comment combiner leurs actions pour renforcer le pouvoir d'agir des citoyens ? Quels rôles des acteurs de l'ESE ? Comment se positionner en tant qu'éducateur ? », « conférence gesticulée ouverte aux habitants : il y a une vie après la fin du monde ».

Le dernier jour, une séquence d'« ateliers territoriaux » a permis de commencer à travailler, entre partenaires issus des mêmes territoires, à la construction des **dynamiques départementales** évoquées plus haut ;

- un nouveau rassemblement des référents départementaux de l'ESE a eu lieu le 26 mars 2019, dans l'optique de leur proposer des temps réguliers d'animation et d'approfondissement de leur formation. La journée portait sur l'accompagnement méthodologique des porteurs de projets (démarche, expertise croisée éducation à l'environnement et promotion de la santé, complémentarités et rôle de chacun), l'organisation de journées d'échanges et leur mobilisation sur les contenus du site Internet et à la promotion de celui-ci.

La dynamique locale pour l'ESE a commencé à se structurer dès le début de l'année 2019, dans la suite des « Rencontres », et commence à se traduire par la définition de programmes d'actions départementaux portés par les binômes de référents ESE, en lien avec les délégations départementales de l'ARS, ceci dans l'objectif de déployer localement la stratégie régionale ESE

Dans ce cadre, les missions des référents départementaux ESE ont été affinées et leur mobilisation, pilotée par le GRAINE et l'IREPS, a été assurée par un soutien financier de l'ARS :

- dresser l'état des lieux des acteurs mobilisables sur les enjeux d'ESE dans le territoire ;
- participer à l'organisation et à l'animation d'une gouvernance multi partenariale à l'échelle départementale (ARS, collectivités, autres acteurs), et du réseau d'acteurs (appui à l'animation territoriale) ;
- organiser des journées d'échanges et de formation des acteurs du territoire (poursuite de l'action 6 dans les départements) ;
- diffuser des informations (du régional vers les acteurs du territoire et inversement) ;
- accompagner des porteurs de projet ;
- participer à l'expertise des projets ESE de leur territoire ;
- valoriser les actions menées via le site Internet ;
- participer à des réunions du comité de pilotage ESE ;
- participer à des temps de concertation et de formation régionaux.

Des premières initiatives ont été prises :

- rencontres dans les territoires pour constituer un réseau local d'acteurs en ESE (se connaître, définir l'ESE, identifier les actions existantes et recueillir les besoins et les attentes pour imaginer des actions collectives futures) : 17 mai à Bourgoin-Jallieu ;
- constitution dans les départements de groupes d'animation ESE : 27 mai à Lyon
- journées de sensibilisation et d'échange de pratiques autour des outils pédagogiques en ESE : 28 mai 2019 à Annecy.

Si les actions locales d'ESE (**action 5**) ne disposent pas actuellement d'un recensement exhaustif, toutefois une [enquête publiée en février 2017](#) a été menée par l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des travaux préparatoires du PRSE. Elle avait permis de lister 170 actions de Santé-Environnement (pas toutes éducatives) portées par 184 acteurs en 2015 et 2016, sur la base d'une déclaration volontaire. La visibilité s'améliorera à l'avenir grâce aux dynamiques départementales et à l'utilisation du site Internet, qui permettront un partage organisé de l'information. A terme, le dispositif installé en 2018 bénéficiera aux actions historiques menées dans les territoires, en premier lieu celles entrant dans l'approche « descendante » et ses axes régionaux prioritaires.

Concernant les ressources sur les questions socialement vives (**action 10**), une journée régionale d'échanges sur ce sujet a été organisée par le GRAINE et l'IREPS le 12 mars 2018 avec 90 participants. Depuis, l'ensemble des interventions (conférences audio) et ressources présentées à cette journée, ont été [mises en ligne](#). Cette journée, organisée en partenariat avec plusieurs chercheurs, a donné lieu à la rédaction d'une « [Fiche repère](#) : Questions Socialement Vives en éducation santé-environnement. Quelle posture et quelles méthodes ? », ainsi qu'à la formalisation d'une « fiche méthode : Construire une carte des représentations des controverses sur une question socialement vive ». Le succès de cette journée a été démontré car le GRAINE et l'IREPS ont été sollicités par la direction académique aux arts et à la culture de l'Académie de Lyon pour organiser un stage pour les enseignants de collèges et lycées, inscrit au Plan académique de formation le 22 janvier 2019 ; l'action sera reconduite en 2020.

Dans ce cadre, le pôle ESE a également accompagné le Centre Léon Bérard pour organiser et animer le 4 avril 2019, à Anse (69), une restitution publique intermédiaire de l'étude Sigexposome visant à améliorer la caractérisation de l'exposition aux pesticides de la population dans un vignoble du beaujolais. Cette soirée a réuni 174 participants et donnera lieu à la rédaction d'une fiche de repères méthodologiques et de recommandations pour l'organisation de conférences citoyennes en santé-environnement (**action 10**).

Enfin, au vu des priorités de structuration du dispositif ESE en 2018, la réflexion relative aux campagnes d'information (**action 9**) a été peu investie pour le moment.

## 4 Perspectives 2019-20

Le comité de pilotage régional (**action 3**) continuera à se réunir dans le cadre du partenariat ARS/DREAL/GRAINE/IREPS, établi au moins jusqu'en 2021. Il apportera notamment son appui aux projets régionaux « descendants », accompagnera la dynamique locale en ESE et construira une stratégie commune pour développer les actions locales en ESE sur l'ensemble du territoire régional, qui devrait se traduire par un appel à projets en 2020.

Le nouveau site Internet (**action 4**) du Pôle éducation promotion santé-environnement sera ouvert fin juin 2019, après une phase de test menée auprès d'un panel d'utilisateurs, et sera accompagné d'une campagne de communication. En parallèle et dans une logique de mutualisation progressive, notamment pour l'élaboration des contenus, un travail d'articulation avec le PRSE 3 Occitanie est en cours, dans la perspective d'exploiter l'[outil pédagogique Oser !](#) de cette région sous forme Internet. De même, une articulation est à l'étude avec la plateforme d'échange en projet dans le cadre de l'action 18 du PRSE (pilotage par le SPPPY, Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques dans la région grenobloise) et avec l'outil Internet que le niveau national projette dans le cadre du futur PNSE 4 « Mon environnement, ma santé » (pilotage CEREMA).

Dès 2019, les actions dans les territoires commenceront à bénéficier d'accompagnements de projets, de leur capitalisation, de leur partage et de leur valorisation (**action 5**). En appui, les initiatives des binômes département de l'ESE vont rapidement se multiplier. La [newsletter du Pôle éducation promotion santé-environnement de mai 2019](#) en dresse la liste, cet ensemble apportant en outre une contribution à la « territorialisation » du PRSE.

Par ailleurs, le Pôle éducation promotion santé-environnement organisera :

- le 17 octobre 2019 une nouvelle séquence de rassemblement des référents départementaux de l'ESE poursuivra la dynamique de réseau des formateurs ESE, avec une journée de co-formation et de partage de pratiques ;
- le 14 novembre 2019 une journée régionale d'échange, sur le renforcement du pouvoir d'agir des individus et des groupes en santé-environnement. Elle s'inscrit dans la formation des acteurs (**action 6**), et contribuera à la rédaction d'une fiche ressource sur les méthodes de mobilisation collective d'articulation entre demandes citoyennes et politiques publiques, suite à la journée.

Enfin, l'année 2019 verra le sujet de la **communication grand public (action 9)** investi par un travail d'état des lieux : recensement des supports existants à différentes échelles (du local au national), repérage des acteurs à mobiliser et organisation de réunions de concertation, rédaction de recommandations (types de médias préférentiels, proposition d'actions communes entre régions...)